

REGLEMENT COURSE DE BOMPAS : 27 OCTOBRE 2024

ARTICLE 1 – COURSE DE 10 KM

INSCRIPTION EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET SUR LE SITE :

www.centre-pyrenees-trail.com/10km-bompas

Date de fin = 25 octobre 2024

Organisation = Départ à 9h30. Course ouverte aux 700 premiers inscrits licenciés ou non des catégories CA (Cadets) aux M10 (master 10).

Départ = Parc des sports de Bompas

Arrivée = Parc des sports de Bompas

Classement :

-Général pour les 3 premières femmes et 3 premiers hommes.

-Catégories : Premier et première de chaque catégorie.

Remise des prix = 11h20 au Parc des sports

Parking pour stationner pendant la durée de la course x2 : A l'entrée du Parc des sports (côté Stade de rugby) et au niveau de la salle polyvalente (côté Pain du jour)

CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE : NOUVEAUTE : PPS ou Certificat médical

1) Pour les majeurs :

- Licence : uniquement FFA athlé ou UFOLEP 2024 (pas triathlon ni CO, ni autre sport...) ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA
- OU Certificat médical : daté de moins d'un an avec la mention (obligatoire) : « pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition » ou « à la course à pied, en compétition ».
- OU NOUVEAUTE 2024 : attestation PPS (Parcours de Prévention Santé) de moins de 3 MOIS, à compléter en ligne sur www.athle.com

2) Pour les mineurs (toutes courses)

- Licence ou certificat médical (cf ci-dessus) + autorisation parentale
- Ou (NOUVEAUTE 2024) questionnaire de santé + autorisation parentale Sans un de ces documents, les coureurs seront refusés.

En l'absence, l'inscription sera refusée.

ARTICLE 2 – SECURITE

Sécurité assurée par les organisateurs, la Police Municipale et la Gendarmerie.

Tous les coureurs devront se confronter à leurs prescriptions

ARTICLE 3 – MEDICAL

Un médecin URGENTISTE, 6 Secouristes , une ambulance seront présents pour assurer la sécurité et la médicalisation de l'événement et du parcours. Un service de kinésithérapie, ostéopathie sera assuré près du ravitaillement d'arrivée.

ARTICLE 4 – COURSE ENFANT

- Début à 10h45 (Parc des sports de Bompas)
- Inscription en ligne, sur place le jour J, la veille à la Permanence Salle polyvalente de Bompas.
- Classement et Récompense des 3 premiers de chaque catégorie.
- Remise des prix = immédiatement après celle du 10 km.
- Condition d'inscription Certificat médical et Autorisation parentale (2 options)

1) Soit le Questionnaire santé ne comportant aucun case « oui » (le décret N°2021-564 du 7 mai 2021 qui a une valeur d'autorisation parentale)

2) Soit le certificat Médical daté de moins d'un an à la date de la course portant la mention exclusive « de non-contre-indication au sport en compétition » + une autorisation parentale.

Minimes = 3,2km pour les enfants nés en 2010-2011

Benjamins = 2,1 km pour les enfants nés en 2012-2013

Poussins = 1,1km pour les enfants nés en 2014-2015

Eveil = 800m pour les enfants nés en 2016 -2018 sans classement

Baby = 400 m pour les enfants nés en 2019 et plus sans classement

ARTICLE 5 – RESULTATS

Ils seront affichés au fur et à mesure des arrivées sur la zone du ravitaillement « arrivée » et seront disponibles plus tard sur le site Facebook de la course.

ARTICLE 6 – RAVITAILLEMENTS x3

1) à 3km Eau 2) à 7km Eau 3) Buffet à l'arrivée

ARTICLE 7 – RETRAIT des DOSSARDS

Le 26 octobre 2024 de 9h à 18h en Salle Polyvalente de Bompas ou le Jour de la course entre 8h et 9h au Parc des Sports

ARTICLE 8 – RENSEIGNEMENTS

Au 07 78 31 89 91 ou 06 86 16 09 51 course.bompas@gmail.com